

## « Se regrouper pour mieux gérer »

Madame, Monsieur,

Vous avez été conviés en février dernier à une réunion de présentation et de discussion sur la création d'une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière sur les communes de Javols, Saint-Sauveur de Peyre et Sainte-Colombe de Peyre.

Cette association a pour objectif de faciliter la gestion des parcelles boisées du territoire, notamment en permettant le regroupement des coupes et des travaux.

Suite à l'intérêt marqué par plusieurs propriétaires du secteur, il est désormais envisagé de donner jour à cette association pour lui permettre de réaliser des actions concrètes (éclaircies, travaux, entretien...)

**Le CRPF vous invite donc à l'Assemblée Générale constitutive de**

**l'ASL des Forêts de la Terre de Peyre le :**

**Samedi 16 Juin 2012  
à 10 Heures  
A la Salle des Fêtes de Saint-Sauveur de Peyre**

Différents points sont à l'ordre du jour :

- Présentation des points clés des statuts de l'Association
- Discussions, remarques et questions concernant ces statuts
- Définition du montant des cotisations (durée sur 5 ans)
- Election du Conseil Syndical

Les avantages, le fonctionnement et les modalités de l'ASLGF vous seront ainsi expliqués. Les techniciens forestiers répondront à vos questions sur l'implication pour vos parcelles ainsi que sur la mise en place de l'association. A l'issue de la réunion, les premières adhésions pourront être enregistrées.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le projet de statuts qui sera présenté lors de la réunion, soit :

- Sur le site internet : [www.saintsauveurdepeyre.fr](http://www.saintsauveurdepeyre.fr) (accès depuis la page d'accueil)
- En mairie de : JAVOLS – SAINT SAUVEUR DE PEYRE – STE COLOMBE DE PEYRE
- En contactant le C.R.P.F à Mende : 04.66.65.26.79

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Michel Guiral




Maire de Saint-Sauveur  
de Peyre

Emile CHABERT



Maire de Sainte Colombe  
de Peyre

Christian MALAVIEILLE



Maire de Javols